

Hommage à Monsieur Robert Badinter : L'engagement perpétuel envers la Justice

Jean-Raphaël Fernandez

Mercredi 14 février, la France se rassemble pour rendre hommage à une grande figure de notre République dont l'attachement à l'œuvre de justice et les combats pour les libertés fondamentales marqueront à jamais l'Histoire de notre pays : Monsieur Robert Badinter.

En tant que Président de la Conférence des bâtonniers, je me joindrai à cet hommage, ainsi que certains membres du bureau de la Conférence, pour témoigner de notre profond respect envers cet homme dont l'impact sur notre société demeure indélébile.

Robert Badinter incarne l'engagement sans faille pour la justice et la défense des libertés et des droits fondamentaux. Son parcours est jalonné d'actes de courage, de combats menés avec détermination, et d'une passion inébranlable pour la justice. De l'abolition de la peine de mort à la réforme du système judiciaire, son héritage résonne encore aujourd'hui dans notre profession. Un impact d'autant plus important que le serment d'avocat a été réécrit sous le mandat de Robert Badinter en tant que Ministre de la Justice. Ainsi, le serment que nous prononçons en entrant dans cette noble profession porte désormais l'empreinte de son engagement indéfectible. En jurant d'exercer nos fonctions avec « dignité, conscience, indépendance, probité et humanité », nous honorons non seulement la tradition de notre métier, mais aussi l'héritage laissé par des figures telles que Monsieur Badinter.

En tant que bâtonniers, en tant qu'avocats, nous sommes les gardiens des principes qui ont guidé la carrière de Robert Badinter. Nous sommes les défenseurs de l'état de droit mais aussi les vigies des Libertés.

Mais cet hommage ne se limite pas à une simple commémoration. C'est aussi l'occasion de réaffirmer notre engagement envers les idéaux pour lesquels Robert Badinter s'est battu. C'est un rappel de la responsabilité qui nous incombe en tant qu'avocats, celle de veiller à ce que la justice soit rendue de manière équitable et impartiale, dans le respect des droits de l'Homme.

En nous rendant à cet hommage national, nous honorons la mémoire d'un homme exceptionnel et nous renouvelons notre engagement envers une justice juste et équitable pour tous. En parallèle à cet hommage national, j'invite les 163 barreaux de province à lui rendre hommage en organisant simultanément des rassemblements à 12h au sein des palais de justice.

Ensemble, continuons d'œuvrer pour un avenir juste où l'héritage de Robert Badinter demeure une source d'inspiration inépuisable pour l'ensemble des citoyens français et pour des générations d'avocats.



Jean-Raphaël FERNANDEZ

Président de la Conférence des bâtonniers